

B.P.J.E.P.S
ACTIVITES EQUESTRE

« Mon métier et mon art, c'est vivre »

Michel Eyquem De Montaigne

Formation proposée :

- BPJEPS – 12 mois
- Attention ! Le devis joint représente le coût de formation maximum, hors équivalences et possibles allègements

Financements :

En fonction de votre parcours personnel :

- Contactez votre pôle emploi, plus de 26 ans
- Contactez votre mission locale, moins de 26 ans
- Contrat de professionnalisation
- Contrat région
- Financement PAS - DDJS
- Fongecif

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr

B.P.J.E.P.S.

ACTIVITES EQUESTRES

PRESENTATION DU DOSSIER

- *Plaquette de présentation du BPJEPS*
- *Fiche d'inscription.*
- *Organisation des tests de sélection spécifiques à l'Organisme de Formation*
- *Texte des TEP ou de la CEP 3 Equitation (indispensable pour entrer en formation).*
- *Programme et devis de la formation*

La formation est prévue sur 12 mois, pour les candidats qui ont un niveau équestre le permettant et des équivalences ou allègements conséquents. Elle permet aussi de ne passer qu'une ou deux UC en suivant un temps de formation et d'alternance adaptés. Le parcours individualisé de chacun est déterminé lors du positionnement.

Vous êtes libre de choisir l'établissement d'alternance et votre tuteur. Si nécessaire, nous pouvons vous aider dans cette démarche.

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABBP40002

SELECTION DES CANDIDATS

A - Modalités de sélection des candidats conformes aux exigences préalables à l'entrée en formation figurant dans l'arrêté de spécialité :

Les Pré requis pour présenter la sélection propre à l'organisme de formation sont :

→ **Attestation de réussite au TEP ou CEP3** *, ou aux exigences préalables à l'entrée en formation, organisées conformément à l'instruction 04 – 050 du 24 mars 2004.

→ **Attestation de formation aux premiers secours**

→ **Un certificat médical** d'aptitude à la pratique et à l'enseignement des activités équestres datant de moins de trois mois

* Les candidats qui ont obtenu la Capacité Equestre Professionnelle III (organisation CPRE.EE Rhône Alpes aux dates validées par la DRDJS RA) se voient délivrer les ETP par la DRDJS.

B - Modalités de sélection de l'effectif de stagiaires retenu par l'organisme de formation.

Le Pôle de Formation Equestre pourra demander des tests complémentaires qui permettront de positionner les candidats et les orienter et de leur proposer une préformation, si cela semble nécessaire.

1 – Un test pratique complémentaire, spécifique à chaque mention.

2 – une épreuve écrite

3 – un entretien de motivation :

- adéquation entre le projet professionnel et la réalité du métier
- connaissance des contraintes inhérentes au système de formation
- faculté à pouvoir s'intégrer dans une formation
- garantie de financement

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABBP40002



FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION BPJEPS

CANDIDAT :

- Nom :
- Prénom :
- Date & lieu de naissance :
- Adresse :
- Ville & code postal :
- Téléphone :
- Mail :
- Diplômes, niveau équestre :

Entreprise et Lieu d'alternance envisagé (centre Equestre)

- ⇒ NOM Entreprise :
- ⇒ Adresse :
- ⇒ Nom du Tuteur
- ⇒ N° de Téléphone Mail @ :
- ⇒ N° Carte Pro
- ⇒ Diplôme du Tuteur Année d'Obtention.....
- ⇒ Statut du stagiaire (financement)

Situation Actuelle :

- Scolarité ou Universitaire : date de fin de Scolarité
- Activité Professionnelle
- Demandeur D'Emploi Date d'inscription
- Autres (Préciser)

Pôle de Formation Équestre de Pierrelatte

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABBP40002

Informations complémentaires

Les stagiaires sont assurés durant leur formation en :

- ✓ Responsabilité civile, pour les dommages causés à autrui dont ils seraient responsables dans le cadre de leur formation
- ✓ Individuelle accident, pour les dommages qu'il se causerait à lui-même ou dont il serait la victime dans le cadre des activités de formation

Les stagiaires doivent s'assurer par eux même en :

- ✓ Assurance sociale (maladie et accident de la vie privé)
- ✓ Complémentaire santé et accident si les garanties proposées leur semblent insuffisantes
- ✓ Responsabilité civile pour tous les cas où leur responsabilité personnelle pourrait être engagée

IMPORTANT

Vous devez être âgé de **18 ans** le jour de l'entrée en formation.

Vous devez être en possession du **galop 6** pour l'inscription aux tests.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.

Le **dossier complet** doit nous parvenir 15 jours avant les tests d'entrée.

Tests des exigences préalables et d'entrée en formation **Le 11 Juin 2020**

Une convocation vous sera adressée précisant le déroulement des tests.

Formation du

01 Septembre 2020 au 31 juillet 2021

Demande d'inscription au Test de Sélection du 11 Juin 2020:

Je soussigné(e)..... sollicite mon inscription aux tests de sélection organisés par le Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte pour l'accès au stage de positionnement et à la formation BPJEPS activités équestres pour la session 2020/2021.

Fait à , le

Signature du candidat :



Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le : Complet – Incomplet

Dossier retourné le :

Dossier reçu à nouveau le : Complet - Incomplet

<u>Partie réservée à l'administration</u>	Pièces à joindre pour tous les candidats
	Fiche d'inscription
	Attestation de formation aux premiers secours (PSC1 / AFPS) ou tout titre équivalent
	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'équitation (datant de moins de trois mois)
	Curriculum vitae
	Lettre de motivation manuscrite
	5 timbres au tarif en vigueur
	Chèque de participation aux tests d'entrée de 80 € à l'ordre du PFE (ce chèque restera acquis au PFE même si vous ne vous présentez pas à ces tests)
	Photocopie de votre attestation d'assuré social en cours de validité (document papier)
	Photocopie de la carte nationale d'identité (ou titre de séjour pour les étrangers)
	Deux photos d'identité (Nom et Prénom au dos)
	Attestation d'assurance en responsabilité civile
	Pièces à joindre pour les candidats concernés
	Pour les Français de moins de 25 ans : Attestation de recensement et certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
	Photocopie des diplômes donnant droit à des équivalences
	Photocopie de l'attestation de satisfaction aux exigences préalables à l'entrée en formation, liées au niveau de pratique équestre professionnelle (annexe III de l'arrêté du 28 juin 2003) ou diplôme donnant l'équivalence des exigences préalables

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABBP40002